

AUTORISATION d'INSCRIPTION en DOCTORAT Année universitaire 2016 / 2017

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, article 14 : « La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. [...] Des prolongations annuelles peuvent être accordées à titre dérogatoire par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de thèse et après avis du comité de suivi et du directeur d'école doctorale, sur demande motivée du doctorant. »

Le directeur ou directeur-adjoint de l'école doctorale Interfaces : approches interdisciplinaires, fondements, applications et innovation propose l'inscription en 5 ^{ème} année de doctorat de :
Monsieur Nom : MIGNON Nom d'usage :
Etablissement de préparation de la thèse : École polytechnique SPECIALITE : biologie Titre de la Thèse : Computational protein design: un outil pour l'ingénierie des protéines et la biologie synthétique
Thèse en cotutelle internationale : non
DIRECTEUR DE THESE : Thomas SIMONSON Etablissement : CNRS Adresse :
Dans le LABORATOIRE D'ACCUEIL 1 : UMR 7654 - BIOC - Laboratoire de Biochimie Adresse : Laboratoire BIOC Ecole Polytechnique 91128 Palaiseau Cedex FRANCE DIRECTEUR : M. YVES Mechulam
FINANCEMENT de la thèse Activité salariée (hors financement thèse) Type de contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée CDI Durée : du 1 novembre 2005 au 14 septembre 2016 Employeur : Ecole Polytechnique - Origine des fonds : Ecole Polytechnique Montant mensuel net :
Contrat de travail: oui non Employeur: Adresse:



Inscription au-delà de la 3^{ème} année de doctorat à l'Université Paris-Saclay Monsieur MIGNON David

Le Directeur de thèse	Le Directeur de l'unité de recherche BIOC	
Thomas SIMONSON Signature	YVES Mechulam Signature	
Signature	Signamie	
La Dinasta y de lléagla de stavela INTEDEACES		
Le Directeur de l'école doctorale INTERFACES ou le directeur-adjoint,		
François HACHE		
Signature		
Le Président de l'Université Paris-Saclay, vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, vu la proposition d'inscription du		
directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse, du directeur de l'unité de recherche et du		
comité de suivi individuel du doctorant :		
AUTORISE N'AUTORISE PAS		
la réinscription en 5 ^{ème} année de doctorat de : Monsieur David MIGNON		
Le président de l'Université Paris-Saclay, ou son déléga Date et Signature	ataire	
Daic Ci Signalui C		